

## Mail reçu le 13/10/2022 à 20h39

Bonjour ,

Pour faire suite à l'enquête publique relative au défrichement de l'opération citée en objet , j'émet un avis FAVORABLE pour les motifs suivants :

- 1- Il manque à ARES des logements sociaux qui doivent être intégrés dans le projet
- 2- Il n'y a plus , ou presque plus , de parcelles à bâtir sur ARES : le projet répond , en partie , à cette demande
- 3- Le défrichement induit par le projet ne touche qu'une partie infime de la forêt très présente à ARES et dans le département de la Gironde
- 4- Il nous faut , à ARES , des opérations de ce genre pour espérer offrir un logement aux jeunes et les retenir sur la commune
- 5- Nous sommes dans une région où la ressource principale est le tourisme mais nous ne pouvons pas loger les saisonniers par manque de locatif

Merci d'intégrer ce avis au dossier

Merci

